

Madame, Monsieur,

Nous vous communiquons ci-dessous un certain nombre de renseignements sur la prochaine rentrée : dates, régime des études, bourses, scolarité... Nous vous invitons à garder cette circulaire toute l'année de manière à pouvoir la consulter le cas échéant.

1 - RENTREE SCOLAIRE

✓ SECONDE et SECONDE PASSERELLE

La rentrée scolaire est fixée pour les **SECONDES GT et la SECONDE PASSERELLE** le

MARDI 2 SEPTEMBRE 2025 à 10h : Accueil en plénière dans la salle Jean-Paul CATRY puis avec les professeurs principaux dans les salles de cours. L'après-midi, présentation de l'équipe enseignante et du matériel pédagogique.

Ensuite, cours selon emploi du temps avec temps de conférence et d'interventions (organisation communiquée à la rentrée par le professeur principal).

✓ PREMIERE

La rentrée scolaire est fixée pour les élèves de **PREMIERES** le **Mercredi 3 SEPTEMBRE 2025 de 10h30 à 16h30**

- 10h30 : informations générales dans la salle Jean-Paul CATRY
- Prise de contact avec les professeurs principaux et conférences

Ensuite, cours selon emploi du temps avec temps de conférence et d'interventions (organisation communiquée à la rentrée par le professeur principal).

✓ TERMINALE

La rentrée scolaire est fixée pour les élèves de **TERMINALES** le **MERCREDI 3 SEPTEMBRE 2025 de 13h30 à 16h30**

- Informations générales dans la salle Jean-Paul CATRY
- Prise de contact avec les professeurs principaux

Ensuite, cours selon emploi du temps avec temps de conférence et d'interventions (organisation communiquée à la rentrée par le professeur principal).

✓ POUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ

Fête de rentrée "Bienheureux Frédéric Ozanam" le Mardi 9 Septembre 2025 de 8h00 à 8h30.

2 – RENCONTRES PARENTS ET PROFESSEURS PRINCIPAUX

Pour les **SECONDES – SECONDE PASSERELLE** : **le lundi 22 septembre 2025 de 18h à 19h30.**

Pour les **PREMIERES** : **le mardi 23 septembre 2025 de 18h à 19h30.**

Pour les **TERMINALES** : **le jeudi 25 septembre 2025 de 18h à 19h30.**

3 – **L'APEL (Association des Parents d'Elèves)** : apel.ozanam59@gmail.com

Réunion d'information sur le rôle des parents correspondants : le lundi 29 septembre 2025 à 18h30.

Assemblée Générale de L'APEL (Association des Parents d'Elèves) : le lundi 29 septembre 2025 à 19h30.
(voir document AG APEL).

CONFERENCE APEL : le jeudi 20 novembre 2025 de 18h à 21h (une communication spécifique sera faite par l'APEL pour présenter cette conférence).

4 - **REGIME DES ETUDES ET SORTIES**

Horaire des cours : Ils sont compris tous les jours entre 8h30 et 17h30. (Voire 18h20 pour les élèves à options multiples ou les élèves de premières et terminales).

La restauration scolaire sera ouverte pour les élèves de secondes : le mardi 2 septembre 2025.

Pour tous les niveaux : le mercredi 3 septembre 2025.

5 - **INFORMATION SITE ECOLE DIRECTE**

Le site Ecole Directe vous informe en temps réel de la scolarité de votre enfant (notes, bulletins...), et de votre situation financière vis-à-vis de l'établissement (factures, échéancier de prélèvement, solde carte cantine...).

ATTENTION TOUTES LES INFORMATIONS SERONT PUBLIEES VIA ECOLE DIRECTE Nous vous recommandons de vous connecter très régulièrement ainsi que sur le site internet du lycée www.groupe-oec.fr

✓ **ELEVES SCOLARISES EN 2024-2025 AU LYCEE OZANAM**

Les identifiants et mots de passe des ELEVES ainsi que des PARENTS restent inchangés.

Attention le compte PARENTS est différent du compte ELEVE.

✓ **NOUVEAUX ELEVES**

COMPTE PARENTS Vos identifiants et mots de passe École Directe vous seront transmis par SMS la 1^{ère} semaine de la rentrée et également par mail.

COMPTE ELEVE L'élève possède son propre code École Directe. Il sera remis en classe par le professeur principal. Il ne doit en aucun cas utiliser le compte parent.

6 – **REGLEMENT INTERIEUR**

A la rentrée scolaire, le règlement intérieur sera lu en classe avec le professeur principal. Il sera signé par les élèves. Les parents devront ensuite y apposer leur(s) signature(s). Ce document sera conservé dans le dossier scolaire de l'élève.

7 - **PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)**

Les élèves qui entrent en seconde et qui avaient un PAP en 2024/2025 et si le dernier bilan orthophonique date de plus de 2 ans, doivent refaire un bilan afin de valider le nouveau PAP à la rentrée auprès du Rectorat et compléter l'annexe 6 (voir le document PAP -Plan d'Accompagnement Personnalisé- annexe 6 pour les nouveaux élèves de seconde) à rendre à la rentrée au secrétariat.

8 – **EQUIPEMENT DES ELEVES**

a) **Les listes de fournitures scolaires** seront données par chaque professeur **à la rentrée**.

- **Tenue de classe pour le cours de physique/chimie et SVT** : une blouse, des lunettes de protection et des gants résistants aux produits chimiques seront demandés pour les TP.

- **Tenue de sport** : (obligatoire pour tous) : short, tennis ou baskets, tee-shirt.

- **Calculatrice en seconde et pour les nouveaux élèves de premières et terminales** : le modèle de calculatrice graphique demandé par l'équipe de mathématiques est : CASIO GRAPH 35+E II MODE EXAMEN (les modèles de la marque Texas Instrument sont fortement déconseillés). Il vous est demandé de garder également la calculatrice collège. Voir le document « La calculatrice en seconde ».

b) **Commande des manuels scolaires numériques ARBS** : la demande est à effectuer en ligne sur le site www.arbs.com
Tutoriel : <https://vimeo.com/724378238>

c) **La carte Génération #HDF** : demande à effectuer en ligne sur <https://cartegeneration.hautsdefrance.fr/>

9 – CDI

Le Centre de Documentation et d'Information du lycée est un espace ouvert aux élèves et à tous les personnels de l'établissement (enseignants et non-enseignants) du lundi au vendredi.

Le CDI est à la fois :

- Un lieu de travail où se déroulent des activités pédagogiques menées en partenariat avec des professeurs de disciplines (formation à la culture de l'information des médias, à la recherche documentaire, etc...).
- Un lieu d'apprentissage de l'autonomie où sont mis à disposition des élèves, des ressources documentaires variées et des outils informatiques. Les élèves peuvent donc emprunter des fictions (romans, BD, mangas), des livres documentaires et des périodiques.
- Un lieu de lecture calme et de détente qui participe à l'amélioration du climat scolaire.
- Un lieu de culture permettant de s'enrichir intellectuellement, sur son temps libre où lors des clubs (club webradio du lycée, concours lecture, jeux de sociétés, etc.).

Le professeur documentaliste et référent culture du lycée, B. VANDERBEKEN, propose également des animations et projets tout au long de l'année (expositions, projets audiovisuels et médiatiques, Semaine de la Presse, etc...).

Portail documentaire du lycée : <http://lycee-fredericozanam-lille.esidoc.fr/>

10. VIE PASTORALE AU SEIN DU LYCEE FREDERIC OZANAM

- **Être à l'écoute** des attentes et des questionnements des jeunes en privilégiant une **pastorale du dialogue et de la proposition** : notre mission est d'accompagner les élèves dans leur réflexion personnelle et leurs interrogations spirituelles.
- **Être dans la proposition de la foi et de la découverte du Christ** : pour toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir ou cheminer et grandir dans la foi chrétienne.
- **En référence à l'Évangile (Bonne Nouvelle), encourager à servir et aider son prochain** : par des actions de solidarité, faire goûter à la joie de se donner pour les autres.
- **Construire et co-crée un espace** où le bien-être des élèves est une priorité, à travers des échanges fraternels et bienveillants, et des temps forts qui donnent du sens et nous rassemblent.

Un lieu de vie ouvert à tous, au cœur du parc du lycée. Un lieu pour se poser, échanger, partager un moment sur les temps de pause.

Petites collations, célébrations, ateliers, espace détente et coin lecture.

Faire vivre la Pastorale au lycée et découvrir les nombreuses propositions tout au long de l'année : temps forts, pèlerinages, retraites spirituelles, projets solidaires, rassemblements diocésains et autres festivals des jeunes.

Pour plus d'informations : <https://www.groupe-oec.fr/oec-inside/la-pastorale/>

11 – FOYER OXYGENE

Une cotisation de 7 euros (prévue dans les frais de scolarité) permettra à chaque élève de fréquenter le foyer oxygène et contribuera à financer les activités périscolaires organisées par l'Association du bureau des élèves du lycée Ozanam.

12 - BOURSES NATIONALES

La demande de bourse devra être effectuée chaque année par les familles désirant en bénéficier, **y compris pour les élèves déjà boursiers**.

Les dossiers de demande de bourse seront disponibles auprès de notre service comptabilité à compter du 20 août 2025. Ils devront impérativement être retournés **complets** à notre service comptabilité, **entre le 1er septembre et le 3 octobre 2025**, sous format papier.

Une circulaire d'information plus précise sera remise à votre enfant le jour de la rentrée scolaire.

13 - TRANSPORT SCOLAIRE

Consulter les informations sur le site.

- onglet Lycée Ozanam Rubrique : Les circulaires et informations pratiques

A titre d'information : métro : arrêt place Madeleine Caulier (ligne1) ou Saint-Maurice Pellevoisin (ligne2).